



(Photo JPC)

SUIVANT UNE COUTUME établie depuis quelques mois, la cité de Drummondville a pris l'initiative de remettre un cadeau-souvenir aux personnalités de marque qui sont reçues à l'hôtel de ville, et le ministre du Commerce et de l'Industrie, l'hon. Gérard D. Lévesque n'a pas échappé à cette marque de reconnaissance. On le voit ici, recevant des mains du premier magistrat de la cité, S. H.

le maire Philippe Bernier, des boutons de manchettes aux armoiries de Drummondville, sous l'œil attentif de son collègue, l'hon. Bernard Pinard, ministre de la voirie, à l'occasion de son passage à Drummondville, où il a adressé la parole aux membres de la Chambre de Commerce du comté et du Club d'Administration Industrielle.

Les deux villes dans l'expectative du leadership de cette sous-région

## Drummondville et Victoriaville, des centres intermédiaires jusqu'ici

Le maire Philippe Bernier

### Les secteurs économiques soulèvent des problèmes

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors de la réception civique offerte à l'hon. Gérard D. Lévesque, lundi après-midi par les autorités municipales, S. H. le maire Philippe Bernier, après avoir souhaité la plus cordiale bienvenue au ministre du Commerce et de l'Industrie, lui fit remarquer que "divers problèmes sont aujourd'hui soulevés du fait de la division de la province en secteurs économiques".

Et le premier magistrat de continuer en disant: "Nous comprenons la nécessité pour le gouvernement de procéder à cette division: nous savons la difficulté de diviser et nous admettons que cette division fut imparfaite, mais il n'en reste pas moins que cette division ne nous satisfait pas pleinement. Il ne s'agit pas de vous reprocher qu'il y ait, mais c'est mon devoir en tant que maire de la cité, de vous exposer les raisons de notre insatisfaction".

Drummondville est une cité manufacturière depuis ses origines, et notre population est une population ouvrière. Le conseil municipal est conscient de ce fait, et depuis toujours, il cherche à accroître son parc industriel. Il a vigoureusement mené et soutenu un comité de promotion industrielle et il a aturé par les

services qu'il fournit, l'industrie.

Nous prétendons avoir plus droit que qui que ce soit, à tout le moins de sous-centre. Nous fabriquons de l'énergie électrique au cœur de la cité: nous sommes desservis par les deux réseaux de voies ferrées au pays, seul centre à l'est de Montréal, à bénéficier de ce service; nous sommes sur le parcours de la Transcanadienne, nous avons des réserves d'eau disponibles pour satisfaire tous les besoins, et notre main-d'œuvre est laborieuse et compétente, en plus de nombreux autres facteurs qui militent en notre faveur.

Ce que nous ne voulons pas, ce que nous devons empêcher, c'est que certains décrets que nous croyons mal fondés viennent d'un simple trait de plume, détruire l'effort combiné de tous les corps intéressés, pour assurer le développement harmonieux de toute la cité, et que nos efforts soient encouragés et soutenus.

Il nous est agréable de vous recevoir, sachant votre intérêt à constater sur place, le dynamisme de la population et de ses élus, ainsi que leur désir sincère d'une collaboration qui vous est acquiesce".

En attendant l'effet des nouveaux investissements

QUEBEC (J.R.) — "Il est décidé que Drummondville et Victoriaville constituent deux centres intermédiaires en attendant que se précise davantage l'effet des nouveaux investissements qui se feront à Bécancour ainsi que sur la route transcanadienne et à Trois-Rivières (Pont). Car, faisant partie intégrante de la sous-région située au sud du Saint-Laurent, les deux villes sont cependant dans l'expectative en ce qui concerne le leadership de cette sous-région."

C'est un des aspects qu'a développé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, devant le Club d'administration industrielle et la Chambre de Commerce de Drummondville.

Le ministre a expliqué qu'un facteur est intervenu, qui complique la situation. A même l'enquête sur les zones d'influence, il a été facile de déterminer la force d'attraction de Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Nous avons découvert scientifiquement que les limites de chacune de ces trois grandes régions ne se concentraient presque jamais et que plusieurs portions de territoires ne semblaient pas être desservies directement par aucune des grandes métropoles régionales.

Ainsi, dit-il, entre la limite d'influence de Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Montréal, les comtés de Shefford, Drummond, Arthabaska et Mégantic formaient un arc de cercle se soustrayant à l'influence directe de ces quatre grandes villes. Et ce territoire intermédiaire comprenait les zones d'influence de Granby, Drummondville, Victoriaville et Thetford Mines. La solution a été relativement facile pour Granby et Thetford Mines, puisque dans le premier cas, l'influence de Montréal était quand même prépondérante sur celle de Sherbrooke et dans le second cas, celle de Québec, plus forte que celle de Sherbrooke.

Dans la zone de Drummondville et de Victoriaville, d'expliquer le ministre, on retrouve

l'influence indirecte de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, et il était évident qu'il fallait effectuer le rattachement à l'une ou l'autre de ces quatre métropoles régionales. Et c'est à ce moment que des facteurs économiques comme Sidbec, la route Trans-Québec, le pont de Trois-Rivières ont conduit logiquement les économistes et les géographes à suggérer qu'une grande région forte et prospère prenne place en plein cœur de la province, entre celle de Montréal et celle de Québec.

La décision voulait que Drummondville et Victoriaville constituent deux centres intermédiaires pour le moment, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce. N'a pas été prise à la légère. Elle tient compte, selon lui, à la fois, des capacités actuelles de Drummondville et de sa vocation au sein de la région. Sise au confluent d'un réseau routier de plus en plus moderne, dotée d'une infrastructure adaptée aux besoins de l'heure, Drummondville est d'ores et déjà condamnée au progrès.

Ce progrès, pour M. Lévesque, est déjà à la porte, en attendant que des aujourd'hui on mette pleinement en valeur les voies nouvelles qui s'ouvrent. Et si le gouvernement a contribué d'une façon efficace à la préparation de cet avenir

prometteur, au départ, il comptait avant tout sur les richesses matérielles et humaines qui constituent l'actif de cette ville.

En un mot, selon le ministre, c'est pourquoi l'heure est venue de discuter des changements académiques, à l'esprit de clocher qu'au dialogue et à la mise en commun de toutes les énergies.

C'est dans cette perspective que, depuis quelques années, le gouvernement du Québec, ajoute M. Lévesque, encourage fortement la création d'organismes régionaux ayant pour but la coordination des efforts, la détermination d'objectifs communs et la réalisation de programmes d'ensemble dynamique.

A cause des changements majeurs qui, sans aucun doute, surviendront dans la structure administrative et économique du territoire environnant Drummondville, croit M. Lévesque, il appartient finalement à la ville de Drummondville d'occuper par elle-même une plus grande place dans la conjonction régionale.

Car c'est par sa force de cohésion, par son esprit d'initiative et surtout de conclusion le ministre, par sa conscience régionale que Drummondville atteindra son plein épanouissement économique et social.

Drummondville et Drummondville-Ouest

### La fusion volontaire est proclamée officiellement

QUEBEC (J.R.) — Selon la Loi de la fusion volontaire des municipalités, les villes de Drummondville et Drummondville-Ouest sont fusionnées sous le nom de "Cité de Drummondville".

Cette fusion rendue officielle dans la "Gazette officielle du Québec", proclame que jusqu'à la première élection générale, le conseil sera composé de onze membres, à savoir: le conseil actuel de la cité de Drummondville et deux membres du conseil de la corporation municipale du village de Drummondville-Ouest, lesquels seront désignés par résolution du conseil de ladite municipalité, à l'une quelconque de ses réunions et l'émission des lettres patentes. Le maire de la nouvelle municipalité sera le maire actuel de la cité de Drummondville.

Advenant qu'un membre désigne pour le territoire de Drummondville-Ouest ne puisse terminer ce mandat provisoire, son successeur sera élu par les électeurs de Drummondville-Ouest, suivant les dispositions des lois en vigueur dans la nouvelle municipalité.

Pour cette élection, seuls seront éligibles les électeurs qualifiés de Drummondville-Ouest. La première séance du conseil sera tenue le lundi suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes et elle aura lieu à l'hôtel de ville de la cité de Drummondville.

Le greffier de la cité de Drummondville est autorisé à préparer la confection de la liste des électeurs en temps utile pour la première élection générale.

La première élection générale du maire et des échevins a lieu le premier lundi du mois de novembre 1967. Les élections générales subséquentes ont ensuite lieu tous les quatre ans le premier lundi de novembre.

À compter de la première élection générale, le conseil municipal est composé du maire et de huit échevins.

Les officiers de la cité de Drummondville deviennent les officiers de la nouvelle cité.

La nouvelle municipalité est formée d'un seul quartier.

Le rôle d'évaluation qui sera en vigueur à Drummondville-Ouest au moment de l'ap-

probation dudit règlement par les conseils concernés, servira de base à l'assiette fiscale du territoire de cette municipalité jusqu'au 1er janvier 1968.

Les dettes par obligations de chaque municipalité, contractées en vertu de règlements déjà promulgués, sont payables suivant les règlements existants.

La cité de Drummondville étend au nouveau territoire tous les services qu'elle fournit.

La nouvelle municipalité s'engage à se porter acquiesceur de l'actif et du passif de la compagnie des loyers de Drummondville-Ouest.

La rémunération des membres du nouveau Conseil sera

de \$3,000 par an pour les échevins, et de \$6,000 pour le maire. Les membres du Conseil ayant en plus droit à des frais de représentation de \$1,000 par an pour les échevins et de \$4,000 pour le maire, à compter de la date des lettres patentes. En outre, le Conseil peut aussi autoriser le paiement des dépenses de voyage et autres, réellement encourues par un membre du Conseil pour le compte de la corporation municipale, pourvu qu'elles soient autorisées par résolution du Conseil.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance d'un exemplaire signé de la requête à l'hôtel de ville de la Cité de Drummondville.

Fort heureusement, personne ne fut blessé dans l'impact.

— 4 —

Dimanche matin, vers 3:10 heures, une autre collision survint à l'angle précité entre les autos de M. Denis Couture, 31 ans, de Victoriaville et de M. René Patry, 28 ans, de Drummondville-Ouest, à cause pour \$800, de dommages aux deux véhicules.

Alors qu'il était arrêté en direction est-ouest sur le boulevard St-Joseph attendant sa lumière lui donnant droit de passage, Couture fut frappé par l'auto de Patry qui semblait "éméchée" et qui le suivait de trop près avec le résultat que l'on sait.

Invités spéciaux ce soir à la conférence de M. Guy Dozois

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La Jeune Chambre recevra des invités spéciaux, lors de son souper de ce soir, au Manoir Drummond, les autorités du Grand Drummondville. Pour la circonstance, une conférence de marque sera entendue en la personne de M. Guy Dozois.

Le sujet traité sera l'exposition 1967. M. Dozois donnera certaines explications et renseignements concernant cette exposition. On sait que Drummondville sera touchée de très près par l'exposition universelle.

Lors de ce souper, aura lieu également la mise en nomination des différents candidats qui brigueront les suffrages à la Jeune Chambre lors de l'élection d'avril.

En outre, différents sujets seront discutés au cours de la soirée, tels la localisation du cours classique, le parc Wooddy et c.

Ancien professeur d'université, commentateur à la radio et à la télévision, conférencier reconnu, M. Dozois est un diplômé en architecture et en sciences politiques.

Né à Montréal en 1927, il a étudié au collège Grasset et au Mont St-Louis puis il a sui-

vi les cours d'architecture de l'école des Beaux-Arts de Montréal de 1947 à 1950.

Par la suite, il partit pour Genève, où il étudia quatre ans pour obtenir une licence en sciences politiques. Entre-temps, il a fait un séjour d'études en Espagne et en Italie.

À compter de 1956, il donna, à l'université d'Ottawa, des cours sur les institutions politiques canadiennes et sur les institutions de politique comparée, ainsi qu'un cours de fédéralisme. En janvier 1964, il fut nommé professeur agrégé à la faculté des sciences sociales de l'université d'Ottawa.

De 1959 à 1962, il devint commentateur et animateur au réseau français de Radio et de télévision, à Radio-Canada. D'octobre 1963 à décembre 1964, il s'est ainsi occupé de la commission d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, en qualité d'officier de recherches.

Entre 1957 et 1964, M. Dozois a donné de nombreuses conférences à travers le Canada. Il est actuellement membre de l'Association Canadienne des Sciences Politiques, de l'Institut Canadien des Affaires Publiques et de la Ligue des Droits de l'Homme.

### Ils ont vu la mort de près

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— Mme Denéri Allie, de St-Cyrille de Wendover, qui conduisait son automobile de l'est à l'ouest sur la rue Notre-Dame, dimanche soir, vers 6h20 a failli être victime d'un accident grave à la hauteur de la traversée à niveau de la rue Notre-Dame.

En effet, Mme Allie n'avait pas remarqué le convoi spécial du Canadien National, "Le Champlain" composé de cinq wagons en acier, qui filait en direction de la gare, et son véhicule alla donner avec force contre l'engin du convoi pour causer de légers dommages à celui-ci, soit environ \$100. Son véhicule de marque Chrysler 1961 fut réduit à une perte totale.

Fort heureusement, personne des passagers de l'auto, M. Denéri Allie, 70 ans, Mme Allie, 51 ans et M. Joseph Lemire, 58 ans, tous de St-Cyrille, ne subit de blessures graves, si ce n'est d'un choc nerveux facile à imaginer. La Sûreté municipale a été chargée de l'enquête.



LE MAIRE-ADJOINT de la cité, l'échevin Raymond Luneau, a proclamé hier devant l'hôtel de ville, l'ouverture officielle de la campagne annuelle de la Société Canadienne du cancer, en compagnie de la mairesse, Mme Philippe

Bernier, et du président de la campagne, M. John Munro et de M. Jack Lapointe, président de la section locale de l'Association. Une gerbe de jonquilles a été remise à Mme Bernier à cette occasion.

### Drummondville contée...

Les fervents des spectacles seront servis à souhait durant les prochaines semaines, alors qu'une pléiade d'artistes tiendra l'affiche des scènes locales. Ainsi, dès dimanche soir, Felix Leclerc donnera un tour de chant au collège Marie-de-la-Présentation. Par la suite Petula Clark, Johnny Halliday et Jenny Rock monteront tour à tour sur les planches dans d'autres salles de la ville. Evidemment, la belle Petula est favorite pour l'emporter dans la compétition pour les records d'assistance.

Pat Girard, que les Drummondvillois avaient eu l'occasion d'entendre, le printemps dernier, lors d'une conférence à l'école Jean-Raimbeault, viendra à nouveau prononcer une conférence ce soir, cette fois à l'école Jeanne Mance. M. Girard, comme on le sait, est directeur du Centre des Loisirs St-Jean - Baptiste de Montréal. Apparaissant, il occupait l'un des plus hauts postes au sein de la pégre montréalaise. Actuellement, il consacre tout son temps à l'apostolat. Son nom est digne de figurer aux chapitres des "convertis du XXe siècle".

Malgré une première défaite de 15 à 14 aux mains du Presentation Catholic High School, le collège St-Bernard a réussi à passer en finale, dans la ligue de ballon-panier interscolaire, grâce à une victoire décisive de 26 à 20. En effet, les deux parties au total des points donnent un compte de 40 à 35 en faveur du collège St-Bernard.

Dans l'autre semi-finale, le St-Louis de Gonzague a déclassé le Drummondville High School

par deux victoires, l'une de 28 à 19 et l'autre de 78 à 28. Gérard Cyr s'est avéré le meilleur compte des gagnants avec 24 points à son actif.

Le grand tournoi provincial annuel du club Molson débutera le premier avril pour se terminer le 30 octobre. Des médailles et des prix de toutes sortes seront offerts à la fin de la saison aux pêcheurs chanceux qui captureront, non pas le plus grand nombre de poissons, mais le plus gros. Les organisateurs invitent les amateurs de ce sport à pêcher mais tout en respectant les lois de la pêche.

Voici les résultats des parties CSN 6563, Duboué et Lapointe 6543, Teplon "A" 6527, Templan 6500, Syndicat 6426, Dow 6412.

La remise des trophées aura lieu à la salle des Pieds Légers, samedi soir prochain, vers 8 h. 30.

Pour votre famille, rien de MIEUX et rien de MEILLEUR que

### LA MARQUE DES GOURMETS

Dites toujours: Grenache

S'IL VOUS PLAÎT!



La crème glacée Grenache, dont le savoir exquis est reconnue de tous, se présente en une grande variété: vanille, érablé, fraises, chocolat, caramel, fudge, cerises, ananas, pistaches etc., etc. La crème glacée ANJOU de Grenache, à consistance plus crémeuse, plus veloutée, est vraiment la crème glacée de grand luxe, le produit gourmet qui toujours satisfait. Elle est offerte en contenants d'une chopine — vanille, chocolat, ou pacane au beurre.



**Grenache**  
l'aide-cuisinier des bonnes cuisinières

LA RECETTE VEDETTE DE GISELE GRENACHE



GATEAU A LA CREME (12 portions)

4 oeufs séparés — 1 tasse de sucre  
1/2 tasse de fines miettes de biscuits à la vanille — 1 c. à soupe de sucre d'orange râpé — 1 c. à thé de poudre à pâte — 1/2 tasse de jaunes d'œufs battus — 1 pincée de sel — 1 chopine de crème glacée à la pacane — 1 demie d'1/4 tasse de crème à fouetter — 2 c. à soupe de sucre en poudre — 1 c. à thé de sucre d'orange râpé — Beurrer deux moules à gâteau carrés de 8" de diamètre, tapiser le fond de chacun de papier cire beurré. Préchauffer le four à 375° F. Battre les blancs d'œufs fermes, ajouter graduellement la tasse de sucre et continuer de battre jusqu'à ce que le meringue forme des pics fermes. Battre les jaunes d'œufs en mousses, ajouter graduellement la tasse de sucre en battant. Incorporer avec soin aux blancs d'œufs. Amalgamer miettes de biscuits, sucre d'orange, pincée de pâte, pacanes et sel. Incorporer avec soin aux blancs d'œufs. Verser dans les moules préparés. Cuire à four préchauffé 20 à 25 minutes. Laisser refroidir les moules sur treillis 10 minutes. Retirer des moules et enlever le papier cire, retourner à fond. Tapiser un moule à gâteau circulaire de 8" de diamètre de papier cire. Presser la crème glacée dans le moule préparé. Congeler bien ferme. Fouetter la crème. Incorporer avec soin aux blancs d'œufs. Verser dans les moules à gâteau, placer un étage sur une assiette à servir. Démouler la crème glacée, enlever le papier cire. Retirer du second étage. Enlever complètement de crème fouettée.



M. MARCEL PEPIN, président général de la CSN qui devait se rendre prononcer une conférence au banquet de clôture du 15ème congrès annuel du Conseil central des Syndicats de Victoriaville, n'a pu le faire et a délégué pour le remplacer, M. Jean-Jacques Lafontaine de Sherbrooke, conseiller technique et directeur régional de la CSN pour les Cantons de l'Est.

Écouter parler M. Lafontaine, nous reconnaissons à la table d'honneur, son épouse, Mme Lafontaine, Mme Georges-Etienne Patry, le président du Conseil central, Mme Gédéon Grenier et M. Gédéon Grenier qui représentait la Commission scolaire de Victoriaville.

(Photo LeRo)

## La Fédération des Loisirs reçoit un octroi substantiel

# Nouveau secrétariat permanent

VICTORIEVILLE (R.L.) — Grâce à un octroi substantiel de l'ordre de \$2.500,00, la Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet annonce l'ouverture d'un secrétariat permanent.

Les directeurs de la Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet remercient sincèrement le ministre de l'Éducation du Québec, pour l'octroi spécial accordé à la Fédération. Ils remercient également les ministres Bernard Pénard et Albert Morissette de même que le député Germain Hébert pour leur efficace collaboration.

Le nouveau secrétariat permanent est maintenant ouvert à tous les comités de loisirs du diocèse dans la cité des loisirs Chemin Hemmings à Drummondville, au Tél.: 478-5511.

**Nouvelle corporation**  
La Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet annonce

également la nomination de M. Albert Leblanc comme secrétaire-trésorier et coordinateur en même temps que responsable du secrétariat.

La Fédération est aussi heureuse de faire connaître à nouveau au grand public, les noms de la nouvelle corporation reçue et acceptée par le gouvernement du Québec.

C'est ainsi que M. Jos. Côté de Victoriaville est le nouveau président, M. Laurent Bernier de Drummondville, vice-président, M. Arthur Leblanc de Drummondville, secrétaire-trésorier, M. Joseph Grégoire d'Arthabaska, directeur, M. Normand Provencier de Manseau, directeur, M. Marcel Pénard de Drummondville, directeur, M. Jean Turcotte de Gentilly, directeur, M. Cyrille Proulx de Plessisville, directeur, et M. l'abbé Bourgeois de Drummondville, aumônier.

**Travail présent**  
La direction de la Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet annonce

tion des Loisirs du diocèse de Nicolet a présentement beaucoup de travail. C'est qu'elle travaille à la formation des commissions, à la nomination de conseillers généraux, de même qu'à la nomination de membres consultatifs.

Au fur et à mesure que ces items se concrétiseront, le grand public en sera informé.

**Cours pour moniteurs**

Enfin, la Fédération est également fière d'annoncer que cette année encore, des cours de moniteurs de terrains de jeux dans le diocèse, seront donnés en sa cité des jeunes.

Comme on pourra donc le constater, la Fédération des Loisirs du diocèse de Nicolet est présentement en marche dans sa montée vers le but qu'elle s'est proposée d'atteindre avec la collaboration de ses affiliés.

## Simple de 225 pour le quilleur Georges Lavigne

VICTORIEVILLE (R.L.) — Le quilleur Georges Lavigne s'est distingué de façon particulière cette semaine, dans la ligue de quilles de la cité. Lavigne a en effet roulé un simple de 225 pour un excellent triple de 328.

Voici d'ailleurs les résultats des différentes rencontres qui ont été disputées dans la ligue de quilles de la cité, cette semaine:  
Restaurant Léo Kid, 4: Victoriaville Spécialité 0; Texaco 4; Michel Transport 0; Rheault et Frères 4; John Collins 0; Rubin Bros 4; Trans Canada Shoes 0; Pharmacie Houle 4; Chez Houle Enr 0; Rauld Saucier et Fils 3; Seven Up 1; Marché G. Grenier 2; Yvon Thibault Inc. 2.

## La Chambre de Commerce

# On peut fêter un événement sans nécessairement l'approuver

ARTHABASKA (R.L.) — Le fait de fêter un événement quelconque n'implique pas nécessairement que l'on considère cet événement comme étant très heureux et qu'on l'accepte sans réserve. À cet égard, la Chambre de Commerce de Victoriaville, à sa réunion mensuelle qui avait lieu hier matin au motel Boisfran d'Arthabaska.

On se souviendra que la semaine dernière au dîner des directeurs de la Chambre, M. Denis Couture, commandant de la 33e batterie de Victoriaville avait demandé à la Chambre de Commerce d'être prête à fêter d'une façon spéciale, l'an prochain le centenaire de la Confédération.

Le major Couture déclarait alors que dans l'affirmative le gouvernement fédéral, ou plus précisément le ministère de la Défense était prêt à fournir un montant assez considérable pour défrayer une partie du coût total des dépenses encourues pour l'organisation de ces fêtes.

À la réunion d'hier matin, le Dr René Jutras qui est membre de la Chambre de Commerce et aussi chef du parti politique le regroupement national, s'est fortement élevé contre la décision des directeurs de former un comité au sein de la Chambre qui travaillerait à l'organisation de ces fêtes commémoratives. Le Dr Jutras a déclaré que le fait pour la Chambre d'organiser des fêtes spéciales pour commémorer le centenaire de la Confédération impliquait que la Chambre de Commerce acceptait la confédération comme un événement heureux. Le Dr Jutras a donc son veto et s'opposait vivement à ce que la Chambre de Commerce lui prêtât son nom et son prestige à la cause de la confédération.

**Riposte.**  
M. Denis St-Pierre, membre de la Chambre de Commerce et également président de la commission municipale a soutenu que le fait d'accepter l'argent ou la collaboration d'un organisme quelconque n'impliquait pas nécessairement que l'on était totalement vendu à la cause. M. St-Pierre a apporté la comparaison que si la ville de Victoriaville avait accepté un octroi de \$133,000, du fédéral pour la construction d'un centre récréatif cela n'impliquait pas que tous les citoyens jugeaient que la Confédération était une excellente chose. Les fêtes du centenaire de la Confédération marqueraient d'existence de la Confédération canadienne.

Présenté par le Richelieu Roger Lussier, le conférencier fut remercié par M. Rosaire Poliquin.

## Résolution unanime au 15e congrès annuel

# Projet à l'étude d'une colonie de vacances pour les travailleurs syndiqués affiliés au CCV

VICTORIEVILLE (R.L.) — Un projet qui était depuis longtemps mûri par le Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Victoriaville a pris forme un peu plus concrètement au dernier congrès annuel du CCV, en fin de semaine dernière.

Le congrès a en effet endorse une résolution à l'unanimité pour qu'un comité soit formé en vue de l'étude du projet d'une colonie de vacances qui serait mise à la disposition de tous les travailleurs faisant partie d'un syndicat qui est affilié au conseil Central

de Victoriaville. La résolution de l'assemblée générale spécifie aussi que ce comité sera formé de 3 personnes qui représenteront autant de villes, soit Victoriaville, Arthabaska, Princeville.

**Warwick et Daveluyville.**  
Le Conseil Central des Syndicats de Victoriaville envisagerait l'achat d'un grand terrain, d'une sorte de domaine, que l'on aménagerait de façon à pouvoir recevoir la semaine après les heures de travail ou en fin de semaine principalement, tous les travailleurs et leur famille pour que ceux-ci puissent se reposer dans le calme de la nature. Le comité exécutif du Conseil Central a été chargé de trouver de ce comité d'étude pour le projet d'une colonie de vacances.

**Affiliation de Plessisville.**

Dans son rapport annuel de ses activités qu'il a présenté aux délégués le président Georges-Etienne Patry a déclaré que les officiers du CCV avaient rencontré, il y a quelque temps, les officiers du sous-conseil régional de Plessisville dans le but de discuter de la possibilité d'affilier ce conseil au Conseil Central de Victoriaville. Le président Patry a dit espérer avoir des développements sous peu concernant cette affiliation.

**Permis spécial de taxi.**

Une citoyenne de Princeville qui travaille dans une manufacture de Victoriaville et qui voyage dans son automobile des compagnies de travail a fait demande d'un permis de taxi aux autorités municipales de la ville de Victoriaville. Le maire et les échevins ont confié cette demande à une étude de la part du conseiller juridique.

La dernière réunion du conseil n'a pas donné lieu à beaucoup de choses hors de l'ordinaire. On a passé en deuxième lecture le règlement 193 NS, on a aussi procédé à l'acceptation des procès verbaux des séances du 7 et du 14 mars, de même qu'à l'acceptation des comptes de février.

## Actif de \$216,258 au 31 décembre 1965

# Profit net de \$14,300 de la Cie de Téléphone Princeville Ltée

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un profit net de \$14,300 est le

résultat des opérations financières de 1965 à la Cie de Téléphone Princeville Ltée. Les revenus ont atteint \$107,000 les dépenses se totalisent à \$72,800 et une somme de \$17,000 a été portée aux réserves pour dépréciation. Au 31 décembre 1965, l'actif de la compagnie s'élevait à \$216,258.

**Rapport du président.**

Le bilan de la Cie de Téléphone Princeville Ltée a été communiqué à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, M. Gaston Boucher, président, a profité de l'occasion pour donner un résumé des activités et réalisations de 1965 ainsi que le détail des projets pour 1966. La direction de la compagnie a participé à 14 réunions en plus de nombreuses séances d'étude. Deux congrès et une assemblée régionale tenue à Princeville sont aussi sur la liste produite par M. Boucher qui, lui-même, a consacré environ dix heures par semaine aux affaires de la compagnie. Equipement supplémentaire au central, garage, entrepôt, système automatique complet sur la balance du réseau et comprenant St-Louis des investissements pour \$55,000. Les projets pour 1966 sont: nouveaux câbles dans la section urbaine, améliorations dans le secteur rural, équipement supplémentaire pour activer l'échange des communications au central et organisation d'un service direct avec Victoriaville. Ce dernier service sera inauguré le 19 juin et aura pour effet d'éliminer les téléphones de la section centrale de Princeville. Enfin, M. Boucher a fait remarquer que d'autres projets de grande importance étaient aussi étudiés par les directeurs de la compagnie.

**Thème.**  
A cette fin, un comité économique est en formation par

## Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — Me René Crochetière, président de la campagne annuelle de la Croix-Rouge, pour le comté d'Arthabaska annonce que la campagne qui devait avoir lieu cette semaine a été reportée la semaine prochaine. Elle s'étendra ainsi du 28 mars au 11 avril inclusivement. Le président de la campagne a ajouté que son honneur le maire Paul-André Poirier de Victoriaville ouvrirait officiellement la campagne le 28 mars.

Le Dr René Jutras de Victoriaville, président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et aussi chef d'un parti politique provincial convoque une grande conférence de presse pour cet après-midi à son bureau de la Polyclinique Gravel.

Le Dr Jutras a précisé qu'il serait question de deux sujets bien différents à cette conférence de presse, soit des problèmes de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et aussi de son nouveau parti. Il a aussi précisé que

Victoriaville ont d'ailleurs assisté au 15ème congrès annuel du CCV à titre de délégués.

Dans ce même rapport, le président Patry a souligné l'amélioration qu'il y avait eu à la suite du congrès de l'an dernier au point de vue unité entre les syndicats affiliés au CCV. L'unité n'est pas encore parfaite, a fait remarquer M. Patry, mais au cours de cette dernière année, plusieurs ont dû s'apercevoir du pas immense qui a été fait en ce sens.

**Nouveaux syndicats.**

Au cours des assises de ce 15ème congrès annuel, l'agent d'affaires de la CSN attaché à la région de Victoriaville, a présenté un rapport détaillé sur les nouveaux syndicats qui avaient été organisés au cours de la dernière année et sur la situation de tous les autres étant affiliés au conseil central.

A la fin de son rapport, M. Albert Leduc a remercié tous les officiers du CCV qui lui avaient facilité sa tâche dans la dernière année par leur collaboration étroite.

**Comité féminin.**

Le comité féminin d'éducation syndicale du CCV qui a été formé l'an dernier a aussi présenté un rapport des activités de sa première année d'existence. On sait que ce comité est présidé par Mlle Françoise Boivin.

Dans la conclusion du rapport, le comité féminin souhaite que les officiers du conseil central travaillent à ce qu'un plus grand nombre d'épouses ou de jeunes filles participent aux différentes activités du comité féminin d'éducation de vie syndicale.

la société locale des Artisans, afin d'organiser la série de soirées d'information, dont le thème général sera "La petite entreprise".

Le thème de la première rencontre sera cependant d'intérêt général puisqu'il sera question comme nous le savons, du régime des rentes du Québec. À la suite de la conférence qu'il prononcera, l'assistant directeur du régime des rentes du Québec se fera un plaisir de répondre aux questions de l'auditoire.

Nul doute que l'institution de ce nouveau régime de rentes suscite de nombreux problèmes. Peut-être qu'à la suite de la rencontre de ce soir, seront en mesure de solutionner plus facilement les problèmes qui surgiront, car l'on aura le loisir de se renseigner pleinement sur tous les aspects de la question.

## M. Serge Deyglun au club Richelieu

# A l'heure actuelle, le Québec se trouve constellé de quelque 3,000 clubs privés

VICTORIEVILLE (R.L.) — M. Serge Deyglun, journaliste signant une chronique de chasse et de pêche dans le quotidien La Presse était le conférencier invité au dernier souper des membres du club Richelieu de notre ville.

M. Serge Deyglun a d'abord fait un retour en arrière afin de démontrer ce qu'était la province de Québec, il y a cinquante ans, au point de vue territoire de chasse et de pêche.

Le conférencier raconta en suite comment dans le temps de la "crise" 97 pour cent des territoires accessibles devenus privés. Il expliqua ainsi que pendant la "crise" et tout au cours de la seconde guerre mondiale, les grandes compagnies d'exploitation forestière augmentèrent leur puissance grâce à de trop généreuses concessions et sans politique bien définie au sujet de l'usage qu'elles feraient de la forêt. Impensablement, le droit de coupe seulement devint un droit d'administration compte de la forêt. "Le grand public, véritable propriétaire de la forêt, n'est donc pas chez lui, à partir de cette époque, a conclu M. Deyglun.

**Clubs privés.**

Le chroniqueur sportif a poursuivi en disant que si le citoyen réussit à franchir les barrières des compagnies d'exploitation forestière, et cela devient plus facile au fur et à

mesure que le grand public prend conscience de ses droits et exiger qu'on le respecte, il doit alors faire face à un autre genre de propriété privée, celle des clubs de chasse et de pêche.

A l'heure actuelle, le Québec se trouve constellé de quelque 3,000 clubs privés parmi lesquels il faut compter environ 800 pourvoyeurs de chasse et de pêche (outfitters).

La dernière partie de l'exposé de M. Serge Deyglun fut certes la plus importante de l'ensemble car après avoir exposé la situation actuelle des territoires de chasse et de pêche, il préconisa des solutions susceptibles d'améliorer la situation que nous connaissons. M. Deyglun déclara ainsi que les droits aux loisirs des citoyens du Québec, du moins en matière de chasse et de pêche, étaient lésés.

Il a ajouté que le gouvernement ne semblait pas ou ne voulait pas se rendre à cette évidence et cela transparaissait nettement à travers leur politique du silence, du laissez-faire et de l'indécision.

C'est pourquoi a dit le conférencier, je préconise donc les éléments de solutions suivants: que soit créé au plus tôt, un haut commissariat des sports. Que les compagnies d'exploitation forestière admettent que la forêt peut servir à d'autres usages et qu'un comité avec les concessionnaires soit créé

afin de planifier les possibilités récréatives qu'offrent nos forêts.

Qu'une enquête sérieuse soit faite dans le domaine des clubs privés afin de les grouper en réserves ciblées sur la réserve du St-Maurice. Que le gouvernement du Québec cesse de poursuivre une politique de rentabilité en matière d'aménagement de ses parcs et réserves. L'exploitation d'un parc public ne saurait jamais être rentable. Que les revenus tirés directement de la chasse et de la pêche soient consacrés à l'aménagement de nos territoires et que l'argent que dépense le pêcheur ou le chasseur soit irrigué vers un programme de récupération de territoires cynétiques et halieutiques.

Que les lois de la chasse et de la pêche soient revues au plus vite. Que la conservation soit enseignée dans nos écoles et ce, à partir du niveau primaire.

Enfin, qu'une commission des loisirs, mais libre de tout attaché politique, siège en permanence avec le haut Commissariat des sports dont je préconise la création de toute urgence.

Présenté par le Richelieu Roger Lussier, le conférencier fut remercié par M. Rosaire Poliquin.



ENVIRON 400 JEUNES de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs de la classe de 11ème année, ont suivi sous la direction de M. Raymond Charbonneau, professeur d'éducation physique, des cours de curling donnés par MM. Gaston Paréault, Fernando Lavigne et Emile Cantin du Club de curling Laurier. Comme résultat, tous les samedis matins, les équipes

de jeunes filles et garçons continuent à pratiquer ce sport. Le vice-président du club de curling Laurier, responsable de cette organisation a même mis un trophée à l'enjeu. Nous voyons sur la photo, M. J. Raméo Remy en compagnie d'un groupe de jeunes filles et jeunes garçons qui ont joué au curling cet hiver.

(Photo LeRo)



**CENTRE  
D'ACHATS  
DE  
TROIS-  
RIVIERES**  
TEL.:  
FR 5-7366

**ENSEMBLE DE POELONS  
Corning Ware — 5 pièces**

COMPRENANT : 1 poêlon 32 on. — 1 poêlon 48 on. — 1 poêlon 56 on.  
1 manche — 1 support

**LE TOUT POUR \$1299  
SEULEMENT**

Le manche et le support peuvent être utilisés pour tous les plats Corning Ware.



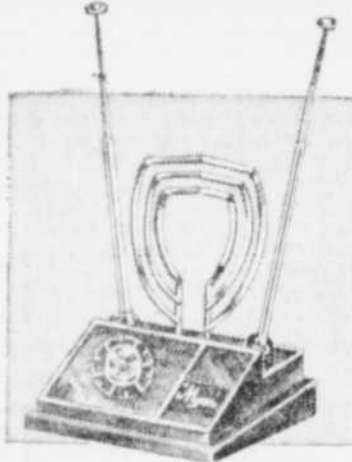
**ANTENNE INTERIEURE  
DE DESSIN INEDIT—MODELE  
MI A BOUTON DE CONTRÔLE  
A 12 POSITIONS**

**ANTENNE TV  
INTERIEURE  
"MYSTIC SWITCH-O-  
MATIC"**

ASSURANT RECEPTION  
PARFAITE

Plus de "noise" ni de double  
image, 2 perches télescopiques  
à 5 sections atteignant 46". Les  
perches s'orientent dans toutes  
les directions afin de créer une  
image plus claire. Si votre an-  
tenne n'améliore pas la récep-  
tion de votre appareil, nous  
vous remboursons dans les 10  
jours.

Prix rég. \$977  
\$18.95



**BAR DE 48" FINI NOYER**

HAUTEUR 40 1/2", LARGEUR 14 1/2" — POUR LA MAISON  
OU LE BUREAU, CADRE DE CONSTRUCTION SOLIDE.

Valeur \$59.50

**PRIX PASCAL  
\$2500**

Avec étagères  
et panneaux  
coulissants  
DESSUS EN  
ARBORETE

TABOURETS  
de bar  
chromés.

VENTE  
**\$795**  
ch.



Achetez vos fils électriques  
et autres fournitures au

**PRIX DE GROS  
"LOOMEX"**

FIL ISOLE 2 X 14

NOUVEAUX BAS PRIX

Pour filage dans les murs, les  
plafonds, les sous-sols, partout  
où vous voulez cacher les fils.

AVEC PRISE DE TERRE

Rouleau de 250  
pieds

6c

le pied \$12.50  
le roul.

125  
pieds

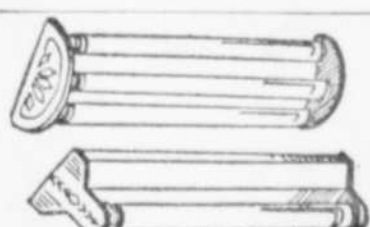
7c

le pied \$7.50  
le roul.

Moins de 125  
pieds

8c

le pied  
le roul.



**Plafonniers fluorescents.**

1 tube 2 tubes 3 tubes

\$2.97 \$4.77 \$6.77

TUBES EN SUS

**CHROME  
LUMILINE  
AVEC  
COMMUTATEUR**

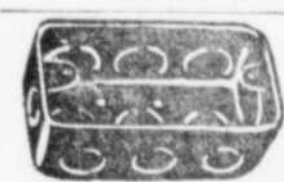
12" \$300

18" \$350

LAMPE À PART

\$1.97

\$1.77



**BOITES EN ACIER  
MONOPIECE**

au fini plaqué brillant très  
épais.

10" pour \$2.50

**COMMUTATEUR MURAL**

STANDARD 24" chacun

10" pour \$2.10

**RECEPTACLE MURAL**

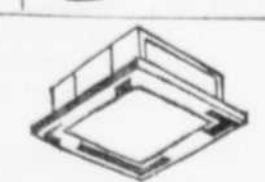
DOUBLE avec double contact  
à vis en cuivre.

15c ch. 10" \$1.25

**SERRE-FILS ROBUSTE**

9c ch. Boîte de 50

7 1/2c ch.



**PLAFONNIER CHROME  
EN RETRAIT**

8 pouces 10 pouces

\$4.77 \$5.77

ELECTROLIER SEULEMENT

LAMPE À PART

\$7.33 \$9.77 \$3.95

**COUROSSE CHROMÉE  
FLUORESCENTE**

1 tube 2 tubes Tube en sus

\$7.33 \$9.77 \$3.95

**PLAFONNIER DE  
CHAMBRE**

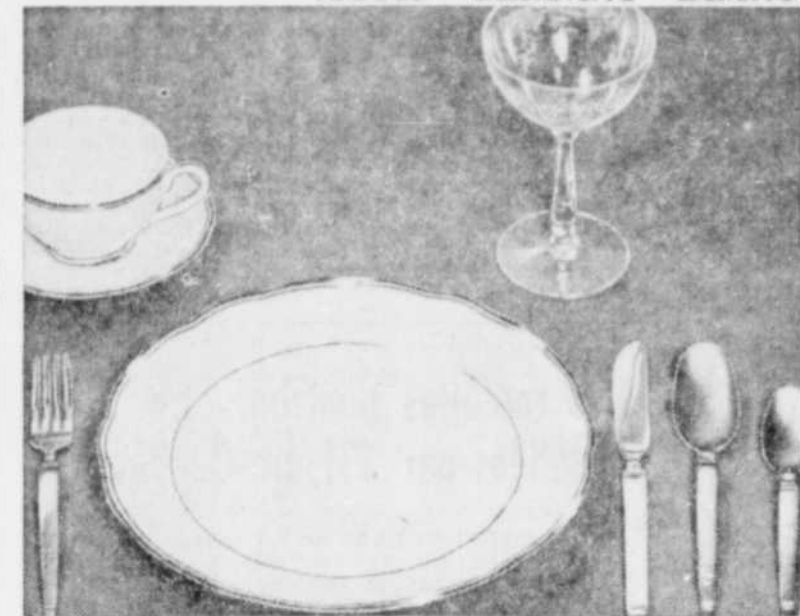
BLANC — BLEU — ROSE

12" x 12" 14" x 14"

97c \$1.97



**VENTE A MOITIE PRIX — SERVICES A DINER EN BELLE PORCELAINE IMPORTES D'EUROPE**  
SERVICE 45 PIECES, POUR 8 — PORCELAINE BOHEMIENNE TRANSLUCIDE DE TCHECOSLOVAQUIE, A DES  
PRIX JAMAIS OFFERTS — FORMES D'EPOQUE ANCIENNE, VENEZ VOIR LA PORCELAINE DE BELLE QUALITE  
QUI AJOUTE UNE TOUCHE D'ELEGANCE A VOTRE TABLE. PORCELAINE D'UN BLANC PUR QUI EST TRES  
LEGERE ET QUASIMENT A L'EPREUVE DES EBRECHURES.  
**MOTIF "ELEGANT" BLANC ET OR**



**SERVICE A DINER**

EN BELLE PORCELAINE, 45 PIECES

Bordure et deux lignes en or qui ajoutent une  
note de richesse à n'importe quelle table, à un  
prix que vous paierez pour de la semi-porcelaine  
ordinaire. Le service comprend 8 pièces de chacun  
des suivants: assiettes à diner, à soupe, à pain et  
beurre, ainsi que tasses et soucoupes, aussi sucrier,  
crémier, plat et bol à salade.

**ENSEMBLE COMPLET \$1677**

Rég. \$32.50

**COUTELLERIE INOXYDABLE**

NOUVEAU MOTIF MODERNE  
"ELEGANT"

Vous reconnaîtrez ce dessin "Scandinave" dans  
un beau choix en fini satin. 42 pièces: 8 cuillères  
à soupe, 8 cuillères à thé, 8 fourchettes à salade,  
8 fourchettes à dessert, 8 couteaux, couteau à  
beurre et cuiller à sucre. En boîte cadeau.

**\$1677**

Rég. \$24.50

**SERVICES A DINER IMPORTES  
EXTRA FINE PORCELAINE**

"FLEURETTE" MOTIFS EN MAGNIFIQUES  
TEINTES PASTELLES

SERVICE 57  
ARTICLES

4 TASSES EN  
SURPLUS

SERVICE pour 8  
COMPRENANT

12 TASSES, 8

SOUCOUPE, 8

ASSIETTES A

PAIN, A DINER

A SOUPE, A

SALADE ET A

FRUITS, PLA-

TEAUX, BOL,

SUCRIER ET

CRÉMIER.

VALEUR \$55.00

**PRIX PASCAL  
\$3497**

SERVICE 99 PIECES, 12 COUVERTS

AVEC 6 TASSES SUPPLEMENTAIRES

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale, 1 saucière, 1 sucrier,  
1 crémier.

Valeur \$55.00

**PRIX PASCAL \$5395**

Le service comprend: 18 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes à pain,  
12 assiettes à diner, 12 assiettes à salade, 12 bols à soupe, 12 as-  
siettes à fruits, 2 plats, 1 bol rond, 1 bol ovale

En la battant et la mordant

# Un adolescent s'attaque sauvagement à une fillette dont il avait la garde

par Gilles NORMAND

SHAWINIGAN — Un étudiant de Shawinigan, âgé de 15 ans, a fait preuve d'une cruauté monstrueuse et incroyablement sadique, répugnant, dans la soirée de lundi, en s'attaquant à deux reprises à une petite fille de deux ans et demi, dont les parents lui avaient confié la garde.

La victime, qui est présentement sous les soins du Dr Yves Cossette, pédiatre de notre ville, a été conduite à l'hôpital par sa mère, hier après-midi, afin de recevoir des soins supplémentaires. Aux dernières nouvelles nous apprenons qu'elle était de retour au domicile de ses parents, rue Lambert, Shawinigan, et que son état restait tout au plus satisfaisant. Son corps porte des traces nombreuses

d'ecchymoses et de morsures.

La Sûreté municipale qui, en fin d'après-midi d'hier, déclarait close son enquête à ce sujet, nous a reconstitué les faits qu'un interrogatoire serré a pu révéler.

Les parents de la victime auraient convoqué l'assaillant, au début de la soirée de lundi, pour lui confier la garde de l'enfant durant leur absence. Vers les 8 heures, suivant les déclarations officielles que nous ont faites les limiers municipaux à cet effet, la petite fille se serait levée de son siège pour se diriger vers l'appareil téléviseur.

Du véritable cannibalisme

A ce moment précis, l'étudiant se serait dressé soudainement contre elle, l'aurait sauvagement battue avec ses mains, pour ensuite utiliser une baguette dans les mêmes fins. Après coup, comme s'il était un pur cannibale, l'adolescent aurait mordu sa proie par tout le corps. Cette horrible scène aurait duré, selon les déclarations que l'étudiant a lui-même faites à la police, environ 15 minutes.

Pour une raison que l'on ignore encore, la même scène horrifiante a repris vers les 9 heures, après quoi l'assaillant a lui-même couché sa victime dans son lit, à plat ventre, car

## "L'Aigle à deux têtes" jouée par les Copains

Les Copains de Grand'Mère s'attaquent à un auteur dramatique des plus difficiles et des plus intenses alors qu'ils donneront trois représentations de la pièce "L'Aigle à deux têtes", de Jean Croteau. Cette populaire troupe de théâtre évoluera jeudi, samedi et dimanche au gymnase de l'École Secondaire Lionel-Groulx.

Les comédiens, connaissant la lourde tâche à laquelle ils s'attaquent, ont préparé sérieusement ce spectacle depuis trois mois.

C'est vers le milieu du mois de janvier que cette pièce difficile fut choisie et les rôles distribués.

toute autre position provoquant chez l'enfant des hurlements de douleur. C'est du moins ce que l'étudiant implique dans cette affaire aurait déclaré aux détectives qui ont conduit l'enquête.

Son père la découvre

Des qu'elle fut couchée, la petite fille n'aurait pas cessé de gémir et de pleurer durant presque toute la nuit. C'est son père qui, de retour au foyer, vers les 11 heures, a découvert dans quel état lamentable était son enfant.

Quant au présumé assaillant, le gardien qui avait pour mission de veiller sur la fillette, il a disparu après avoir été payé pour "s'être bien acquitté de sa tâche". Il se serait rendu au domicile de ses parents à lui.

C'est après le départ de l'adolescent que le père, constatant la monstruosité de laquelle

venait d'être victime son enfant, fit mander les policiers sur les lieux. Les agents Ephrem Simard et Alfred Dionne ont constaté les blessures.

Relié à une autre affaire?

Le sergent détective Alide Gilbert, directeur de la Sûreté municipale, et le détective Claude Veillette, qui ont conduit l'enquête à bonne fin, ont carrément refusé de nous fournir le nom de la victime. Quant au présumé assaillant, il sera traduit devant les tribunaux incessamment.

Par ailleurs, ils nous ont laissé entendre que cette affaire, du moins en ce qui concerne l'auteur du crime, pourrait fort bien être reliée à quelque chose d'autre. Nous pensons qu'ils ont voulu faire allusion au maniaque au couteau qui fait encore l'objet d'intensives recherches.



UN RECITAL DE PIANO d'une très haute tenue a été présenté par les élèves des cours avancés de l'École de Musique de Shawinigan. Onze élèves de cette école se sont fait entendre lors de cette soirée musicale qui s'est déroulée à l'Auberge Cascade. Sur cette photo on reconnaît dans l'ordre habituel Mlle

Diane Morand, fille de M. et Mme El-dège Morand de Shawinigan-Sud, qui complète sa huitième année d'étude musicale; M. Wilfrid Souvé, des relations extérieures des Jeunesses Musicales du Canada, qui a présidé la soirée et Mlle Madeleine Prefontaine, professeur de musique.

Fusion de Shawinigan, Shawinigan-Sud, Baie Shawinigan et Grand'Mère

## Une étude est demandée au ministère

SHAWINIGAN (D.L.) — Les membres du conseil municipal de la cité de Shawinigan adresseront très prochainement une demande au ministère des Affaires municipales pour qu'un expert procède à une étude approfondie sur les

possibilités de fusion des municipalités de Shawinigan, Shawinigan-Sud, Baie Shawinigan et Grand'Mère. Une résolution en ce sens a été adoptée lors de la dernière séance publique des édiles municipaux. C'est l'échevin Louis-Phi-

lippe Carrier qui l'a proposée secondée par l'échevin Joseph Marceau.

Le premier magistrat le maire Gérard Dufresne, a déclaré que cette demande ne signifie pas que le conseil municipal veut procéder à ces annexions immédiatement. Il a poursuivi en soulignant que la Chambre de Commerce avait soumis un mémoire sur la question mais les autorités municipales avaient alors décidé d'attendre pour connaître le contenu du rapport Bélanger.

En proposant cette résolution l'échevin Carrier a déclaré que le résultat de cette étude pourra servir de base de discussions dans le cas où une décision serait prise pour fusionner ces municipalités.

On sait que dernièrement, la Chambre de Commerce de Shawinigan a fait parvenir une copie de résolution leur demandant de formuler une telle demande auprès du ministère des Affaires Municipales. Cette décision de la Chambre a été prise pour faire suite à son étude et la présentation de son mémoire. Il n'est pas impossible que le

conseil municipal de Shawinigan-Sud adopte, lui aussi, une résolution en ce sens lors de sa séance spéciale de lundi.

Dans ce cas, on croit qu'il s'agit d'une question de la fusion de cette municipalité avec celle de la cité de Shawinigan.

Nous nous excusons d'être absent  
de nos bureaux...  
étant en journée d'études.



ASSOCIATION DES  
COURTIERS D'ASSURANCES  
DISTRICT:  
SHAWINIGAN et GRAND'MÈRE

## M. Robert Davidson croit en la possibilité d'un règlement rapide du présent conflit

SHAWINIGAN (D.L.) — "Au conflit qui oppose actuellement l'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie et les neuf Commissions scolaires du secteur rural, il pourrait intervenir une issue facile et rapide, si du côté patronal, on se départissait d'une attitude absolument inexplicable," a déclaré M. Robert Davidson, président de l'A.P.E.M.

Il a poursuivi en disant: "Une analyse objective de la situation révèle que la pierre d'achoppement du litige n'est pas, comme on le laisse croire, un problème financier. Car, depuis le début des négociations, la marge qui séparait les deux parties a été considérablement réduite."

Dans sa déclaration, M. Davidson affirme que "c'est avec

une grande déception que les enseignants constatent quelle orientation on a donné aux négociations du côté patronal." Il a par la suite fait allusion à la formule Rand qui, selon lui, les commissaires la considèrent comme illégale.

Au sujet de l'affirmation de M. Gérard Beaudoin, porte-parole des Commissions scolaires, qui a dit que les professeurs embarrassent les élèves, dans la classe, avec leurs menaces de grève, M. Davidson a déclaré: "Si depuis sept mois, des enseignants ont abusé de leurs élèves en sortant du programme officiel pour leur parler de grève, nous trouvons curieux que les commissaires ne nous en aient pas informés plus tôt. Car nous avons toujours fourni à nos membres des directives précises interdisant toute allusion à la négociation ou à la grève auprès des enfants qui leur sont confiés. L'association se dit toujours disposée à prendre les mesures nécessaires à l'endroit de ceux qui auraient pu déroger aux directives, si les commissaires sont en mesure de fournir des précisions."

Le président de l'A.P.E.M. a continué en mentionnant que les enseignants sont très conscients du sérieux de la situation et cherchent honnêtement et sincèrement une solution au conflit.

Au sujet de la question financière, il a déclaré: "Les enseignants consentiraient à de nouvelles offres sur le plan financier en vue d'une entente qui n'engagerait personne, tout en donnant satisfaction aux deux parties. Ils reconnaissent, sans pouvoir se l'expliquer, que certaines Commissions scolaires se soient réveillées en retard, aussi accepteraient-ils de signer un contrat d'une plus courte durée."

M. Davidson a terminé en déclarant: "Il faut cependant souligner que les prévisions budgétaires de certaines Commissions scolaires consacrent aux traitements des enseignants, une somme globale supérieure à leurs offres et très proche des demandes syndicales."

interdisant toute allusion à la négociation ou à la grève auprès des enfants qui leur sont confiés. L'association se dit toujours disposée à prendre les mesures nécessaires à l'endroit de ceux qui auraient pu déroger aux directives, si les commissaires sont en mesure de fournir des précisions."

Le président de l'A.P.E.M. a continué en mentionnant que les enseignants sont très conscients du sérieux de la situation et cherchent honnêtement et sincèrement une solution au conflit.

Au sujet de la question financière, il a déclaré: "Les enseignants consentiraient à de nouvelles offres sur le plan financier en vue d'une entente qui n'engagerait personne, tout en donnant satisfaction aux deux parties. Ils reconnaissent, sans pouvoir se l'expliquer, que certaines Commissions scolaires se soient réveillées en retard, aussi accepteraient-ils de signer un contrat d'une plus courte durée."

M. Davidson a terminé en déclarant: "Il faut cependant souligner que les prévisions budgétaires de certaines Commissions scolaires consacrent aux traitements des enseignants, une somme globale supérieure à leurs offres et très proche des demandes syndicales."

## Le club St-Sauveur prend une avance de quatre buts en finale

SHAWINIGAN (J.E.) — Le club St-Sauveur a défait celui de St-Bernard 5 à 1 dans la première partie de la série finale de deux parties au total des points de la ligue inter-paroissiale Midget de hockey. C'est donc dire que le St-Sauveur commencera la deuxième partie avec une avance de quatre buts.

René Pinard a réussi le tour du chapeau et fourni deux assistances pour participer aux cinq buts du St-Sauveur de l'instructeur Pierre Turner. Alain Morand a enregistré les deux autres buts en plus de mériter une assistance.

Ghyslain Boisvert, aidé de Pierre Beauregard, a évité le blanchissage au St-Bernard en prenant Richard Aubé en défaut à la première période. Le St-Bernard a fait une belle lutte au St-Sauveur dans les deux périodes. En effet, la première période a pris fin avec une égalité de 1 à 1 et la deuxième, avec un pointage de 2 à 1 en faveur du St-Sauveur. Toutefois, le St-Sauveur a compté trois buts sans réplique pour consolider sa victoire.

On sait que la Commission des Loisirs de Shawinigan-Sud et le club Kiwanis de Shawinigan ont aidé la ligue dans l'organisation de cette partie.

**AUJOURD'HUI  
OUVERTURE**

de la  
**BOUCHERIE**

**CAMILLE TESSIER ENR.**

1203, Frigon — Shawinigan — Tél.: 539-3721

"Le plus grand choix de viande de première qualité"

Les classes maternelles seront fréquentées par 300 enfants

GRAND'MÈRE (J.E.) — Prés de 200 parents ont inscrit leurs enfants aux classes

maternelles au cours de la semaine dernière et les autorités de la commission scolaire de Grand'Mère croient qu'une centaine d'autres poseront le même geste durant cette semaine.

On prévoit qu'entre 280 et 300 enfants fréquenteront les classes maternelles au mois de septembre. On sait que ces classes sont logées aux couvents St-Paul, St-Louis-de-Gonzague et St-Jean-Baptiste et aux écoles St-Jean-Bosco et Lafleche.

La commission scolaire de Grand'Mère a acheté un appareil Ortho-Rater pour dépister les troubles de la vue. On croit que l'appareil sera livré d'ici un mois.

Une demande de soumission pour l'installation d'une deuxième fournaise à l'école St-Jean-Bosco sera bientôt faite. Actuellement, il n'y a qu'une seule fournaise. Cet hiver, on a dû donner congé aux élèves à quelques reprises quand la fournaise a fait défaut.

Un comité de sélection du nouveau personnel enseignant a commencé à rencontrer les personnes qui ont fait des offres de service. Une quinzaine de personnes ont offert leur service comme enseignant à la commission scolaire locale. On escompte faire l'engagement du personnel enseignant nouveau dès le début du mois de juin.

M. François Guay a été engagé par la commission scolaire comme agent d'information. M. Guay se mettra en contact avec les différents médiums d'information pour renseigner la population.

Les commissaires d'écoles ont accepté un nouveau catéchisme au niveau de la 7e année. Dès septembre, les élèves de 7e année auront comme catéchisme "Je Grandis" ou "Je grandis sur un monde nouveau".

Ce catéchisme a été préparé en collaboration avec l'Office Catéchistique Provincial et il répond très bien à l'esprit de la nouvelle liturgie.

**PAMPLEMOUSSES** 8 pour 39¢

De l'Arizona grosseur No 56

**FESSE DE VEAU DE LAIT** 59¢

Jarret enlevé, 1/2 ou complète LA LB.

**COCA-COLA** 3 CARTONS \$1.00

**KIK** 9¢

Fraise, orange, soda, 30 onces CHACUNE

**KOTEX** \$1.39

Boîte familiale 4 douzaines

Centaines d'autres spéciaux en magasin.

**SUPER MARCHÉ**

**BA**

**RI**

**BO**

41e RUE  
SHAWINIGAN-EST

**Trans-Kébec** FOOD STORE

**MARCHÉ D'ALIMENTS**

**ROTI DE PORC** 59¢

DANS L'ÉPAULE — GENRE PICNIC — LA LB.

**PAMPLEMOUSSES** 8 POUR 53¢

JUTEUX DE FLORIDE GROSSEUR: No. 112

**SUCRE** 5 LBS 39¢

AVEC TOUT ACHAT FAIT AU MAGASIN

**FARINE** 71¢

"ROBIN HOOD" — SAC 7 LBS

**THE SALADA** 77¢

ORANGE PEKOE — PAQUET 60 SACHETS

**LAIT ÉVAPORE** 6 BTES 99¢

"CRINO" — 16 ONCES

**Papier de Toilette** 8 POUR 95¢

"DELSEY"

VOYEZ LE JOURNAL TRANS-KEBEC

"POUR ELLE" POUR D'AUTRES SPÉCIAUX.